



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT PC-2786-17-PD1

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement PC-2786-17-PD1 modifiant le Règlement de construction PC-2786 :

AVIS public est, par les présentes, donné par la soussignée, Danielle Gutierrez, assistante greffière pour la Ville de Pointe-Claire, de ce qui suit :

1. Le 4 juin 2024, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement PC-2786-17-1-PD1, intitulé « Règlement modifiant le Règlement de construction PC-2786 permettant d'encadrer la construction d'une séparation coupe-feu entre les locaux d'un bâtiment industriel multi-occupants ».
2. Le 2 juillet 2024, à 19h00 ou dès que possible par la suite, le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation au sujet de ce projet de règlement dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Pointe-Claire, sise au 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire.
3. Au cours de cette assemblée, le maire ou une autre personne désignée par lui à cette fin, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Puisque notre règlement de construction est plus exigeant que le Code de construction du Québec, il y a lieu de modifier notre règlement de construction PC-2786. Ce règlement est donc fait dans le but d'introduire une solution de rechange pour la construction d'un mur de séparation coupe-feu à l'intérieur d'un immeuble multi-occupants.
5. Les dispositions de ce projet de règlement ne sont pas sujettes à approbation référendaire.
6. Le projet de règlement ne vise que le lot 2 528 020 du Cadastre du Québec (315-317, avenue Avro).
7. Le projet de règlement peut être consulté en soumettant une demande par courriel à greffe@pointe-claire.ca ou en personne au service des affaires juridiques et du greffe, sis à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, au 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, du lundi au jeudi de 8h00 à midi et de 12h45 à 16h30, et le vendredi de 8h00 à midi, à l'exception des jours fériés.

Donné à Pointe-Claire, le 12 juin 2024.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière



PROVINCE OF QUÉBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

PUBLIC CONSULTATION MEETING
DRAFT BY-LAW PC-2786-17-PD1

To the persons interested in the draft By-law PC-2786-17-PD1 amending Construction By-law PC-2786:

NOTICE is hereby given by the undersigned, Danielle Gutierrez, Assistant City Clerk for the City of Pointe-Claire, as follows:

1. On June 4, 2024, Municipal Council adopted the first draft by-law PC-2786-17-PD1, entitled “By-law amending Construction By-law PC-2786 to provide a framework for the construction of a fire separation between the premises of a multi-tenant industrial building”.
2. On July 2, 2024, at 7:00 p.m. or as soon as possible afterwards, the City Council will hold a public consultation meeting with respect to this draft by-law, in the City Hall Council Chambers located at 451 Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire.
3. During this meeting, the Mayor, or another person designated by the Mayor for this purpose, will explain the first draft of the by-law and hear any person or body wishing to express an opinion.
4. As our building By-law is more restrictive than the Québec Construction Code, it is necessary to modify our Construction By-law PC-2786. The purpose of this By-law is therefore to introduce an alternative solution for the construction of a fire separation wall inside a multi-tenant building.
5. The provisions of this draft by-law are not subject to the referendum approval process.
6. The draft by-law applies only to lot 2 528 020 of the Cadastre of Québec (315-317 Avro Avenue).
7. The draft by-law may be consulted by submitting a request by e-mail to greffe@pointe-claire.ca or in person at the City Clerk and Legal Affairs Department, located at 451, Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire, from Monday to Thursday from 8:00 a.m. to noon and from 12:45 p.m. to 4:30 p.m., and Friday from 8:00 a.m. to noon, with the exception of holidays.

Given in Pointe-Claire, June 12, 2024.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistant City Clerk